

# FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER - LOI ALUR



**100 EUROS NET DE TVA**

## **CIBLES**

- Personnes souhaitant mettre à jour leurs connaissances et leurs compétences pour l'exercice de Professionnel de l'Immobilier ;
- Personnes souhaitant renouveler leur Carte T.

## **DUREE**

14 HEURES

## **OBJECTIFS**

Mettre à jour des compétences en matière juridique, économique, fiscale, sociale et financière pour l'exercice de Professionnel de l'Immobilier.

## **PREREQUIS**

### **NIVEAU**

- Etre titulaire d'une carte professionnelle immobilière ;
- Agent commercial travaillant sous délégation d'une Carte T.

### **TECHNIQUES**

Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.

## **DOCUMENT REMIS**

- Une attestation de formation.





FORMATION  
CONTINUE OBLIGATOIRE  
PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER -  
LOI ALUR

## THEMES DES FORMATIONS CONTINUES PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER - LOI ALUR

- La déontologie de l'agent immobilier (2 heures obligatoire)
- La lutte contre les discriminations dans l'accès au logement (2 heures obligatoire)
- Les obligations du négociateur immobilier (4 heures)
- Les obligations du propriétaire bailleur (4 heures)
- La lutte contre l'habitat indigne (4 heures)
- Nouvelles Cartes professionnelles (4 heures)
- Les normes et les labels(4 heures)
- Obligations dans la rédaction des annonces immobilières (4 heures)
- Gestion locative (4 heures)
- Urbanisme et respect des normes (4 heures)
- La vente immobilière en viager (4 heures)
- La VEFA - Vente en Etat Futur d'Achèvement (4 heures )
- Évolutions du secteur de l'immobilier (4 heures)
- Evolution sur les prêts règlementés (4 heures)
- Nouveaux dispositifs liés à l'investissement immobilier (4 heures)
- Droit du logement social (7 heures)
- Médiation immobilière (7 heures)
- Comptabilité immobilière (7 heures)
- Le RGPD (7 heures)
- Méthodes et techniques juridiques (7 heures)
- Contrats de vente d'immeuble (7 heures)
- L'immobilier en France - Lois essentielles (8 heures)
- Les différents diagnostics - tableaux récapitulatifs des diagnostics (8 heures)
- Copropriété des immeubles bâtis et administration des immeubles (14 heures)
- Les différents types de réseaux sociaux (14 heures )
- La société civile - Les règles générales (14 heures)
- Introduction à la technologie et à la pathologie des bâtiments (28 heures)



## MODALITES

### PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des classes virtuelles animées par des experts de la profession**, le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours.

### PEDAGOGIQUES ADAPTEES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel [contact@formation-creformaplus.fr](mailto:contact@formation-creformaplus.fr) ou par téléphone au 04 75 25 84 29

### DE VALIDATION




Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.








## LA FORMATION EN LIGNE

### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

-  Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
-  Un Conseiller Virtuel
-  Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

### DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

-  Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
-  Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
-  Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
-  Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
-  Un suivi en temps réel de votre progression

# CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



## QUELQUES STATISTIQUES \*



TAUX DE REUSSITE



TAUX DE SATISFACTION



D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

## MODALITES DE FINANCEMENTS



## CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES



La certification qualité a été délivrée aux titres de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

\* Statistiques réalisées sur l'ensemble de nos formations en 2021



